# LA COOPÉRATION TERRITORIALE À L'ÉPREUVE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À RENNES ET EN HAUTE-BRETAGNE

### **RECHERCHE ACTION - POPSU**

#### LE PROGRAMME NATIONAL

## Révéler les territoires par l'étude de cas

Initiée par l'État et soutenue par de nombreuses collectivités, la plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) fournit des analyses partagées pour éclairer l'action publique. Lancé en 2023, POPSU « Transitions » s'appuie sur un partenariat entre l'État et une trentaine de collectivités locales, avec le soutien de l'Ademe et de l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts. Il se traduit par la constitution de 23 plateformes de dialogue entre acteurs, chercheurs et élus, dans des métropoles et grandes agglomérations, à travers tout le pays.

Pour aborder la transition écologique et à partir de dynamiques de recherche ancrées dans les territoires métropolitains, POPSU « Transitions » mise sur des apports pluridisciplinaires, développe des analyses systémiques et explore un élargissement de périmètres.

Entre 2024 et 2027, le dispositif d'animation nationale et de valorisation des travaux donne lieu à une série d'ateliers intersites transversaux, d'évènements nationaux et de publications. ■

https://popsu.archi.fr/programme/popsu-transitions

70,70,000,000,000,000,<u>00</u>

#### LE PROJET LOCAL

# Face à la transition écologique : changer d'échelles ?

À l'échelle de 16 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) situés en Haute Bretagne, le projet local de recherche-action a comme objectif de comprendre comment les différents systèmes territoriaux d'action publique et les dynamiques de coopération s'approprient la transition écologique.

Il s'agit aussi de documenter la transformation des échelles de concertation et d'action et de suivre les nouvelles dynamiques coopératives en train de se mettre en place. Dans un contexte de hausse des températures, de tensions sur la ressource en eau ou encore de pression foncière, sont interrogées les valeurs à prioriser, les temporalités à prendre en compte, les formes d'expertise à mobiliser et les alliances à soutenir ou inventer.

Il s'agit de construire une démarche, dans laquelle les savoirs scientifiques dialoguent avec les expériences de terrain.

Cette recherche-action, financée à parité par l'État et Rennes Métropole, repose sur une dimension collaborative. Elle doit permettre de mieux comprendre les dynamismes à l'œuvre et de nourrir les futurs chemins possibles.

https://popsu.archi.fr/projet/rennes-metropole

Hausse des températures, évolutions des précipitations, feux de forêt, élévation du niveau de la mer..., les expériences vécues confirment les travaux scientifiques : en se conjuguant, le changement climatique, les tensions sur les ressources et les atteintes à la biodiversité impliquent une mutation des logiques de développement et rendent plus que jamais nécessaires les coopérations à l'échelle du bassin de vie.

André CROCQ, 1er Vice-Président de Rennes Métropole en charge de la Prospective, de l'animation territoriale et des coopérations et animateur du contrat de Coopération,

Romain PASQUIER, directeur de recherche au CNRS, Chaire TMAP/Sciences Po Rennes, responsable scientifique du projet local Popsu Transitions

# LE CONTRAT DE COOPÉRATION, support de la recherche

Ce projet de recherche-action prend appui, étudie et, tout à la fois, s'inscrit dans le cadre du contrat de coopération initié en 2017 et renouvelé en 2022.

Correspondant à un bassin de vie d'un million d'habitants, ce partenariat regroupe 16 EPCI:

#### la Métropole rennaise,

#### 10 communautés de communes :

- Bretagne Porte de Loire Communauté,
- Roche aux fées Communauté,
- Pays de Châteaugiron Communauté,
- Liffré Cormier Communauté,
- Val d'Ille Aubigné,
- Bretagne Romantique,
- Saint-Méen Montauban,
- Montfort Communauté,
- Brocéliande Communauté,
- Vallons de Haute-Bretagne Communauté,

#### • 5 communautés d'agglomération :

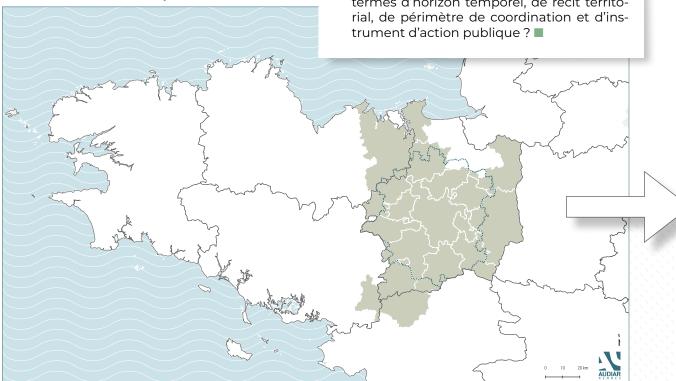
- Fougères Agglomération,
- Redon agglomération,
- Saint-Malo Agglomération,
- Vitré Communauté,
- Dinan Agglomération.

Libre adhésion, implication adaptée à chaque EPCI, gouvernance partagée associant État, Région et Département, respect des instances et complémentarité avec les initiatives existantes sont au cœur de ce partenariat.

Le contrat est organisé autour de quatre volets thématiques : mobilités, développement économique, tourisme et transition écologique. Ces thématiques se déclinent en une douzaine d'actions. La recherche action POPSU fait partie du quatrième volet. En effet, le contrat de coopération renouvelé en 2022 traitant prioritairement des enjeux de transition, Rennes Métropole a logiquement proposé que la recherche-action se positionne sur le bassin de vie, en intégrant la dynamique du contrat de coopération. Trois questions principales guident le travail scientifique en cours:

- → La transition entraîne-t-elle une évolution des systèmes territoriaux et des dynamiques coopératives à Rennes et en Haute-Bretagne?
- Le contrat de coopération permet-il d'appréhender de manière concertée et optimisée les contraintes sur les ressources et de générer des opportunités solidaires, durables et créatrices d'emplois?
- Observe-t-on un changement d'échelles en termes d'horizon temporel, de récit territorial, de périmètre de coordination et d'instrument d'action publique?■





Sources: IGN - Admin express, mai 2023. Réalisation: Audiar, avril 2025.

# PRINCIPAUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES,

### selon l'Audiar

#### Hausse des températures

Une augmentation de la température moyenne de +1,1°C à Rennes est déjà observée par rapport à la période 1961-1990 (source : Météo-France, LETG Rennes).

D'ici 2050 en Bretagne, les hivers seront de plus en plus doux et les étés toujours plus chauds. En parallèle des températures moyennes, le rapport 2023 du Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC) souligne l'évolution de la fréquence des épisodes de gel qui vont se réduire et de chaleur qui, au contraire, vont se développer.

Cette augmentation des températures sur le territoire va induire de nombreux sujets d'adaptation, notamment pour les activités économiques, dont l'agriculture, ou la qualité de vie pour les habitants.

# CC Val d'Ille - Aubigné CA Vitré Communauté CA Redon Agglomération Rennes Métropole **EPCI hors Rennes Métropole** dans l'AAV de Rennes EPCI hors AAV de Rennes .... Aire d'attraction de Rennes Département

Sources: IGN - Admin express. Réalisation: Audiar, avril 2025.

#### Modification du régime des précipitations



À l'inverse des projections sur les températures, une plus grande incertitude existe sur le régime des précipitations. Les cumuls annuels devront peu évoluer et la

variabilité temporelle persister. Néanmoins, le contraste saisonnier se renforcera avec davantage de pluies en hiver et moins en été. Avec la hausse des températures, une augmentation de l'intensité et de la fréquence des épisodes de fortes pluies est attendue. Cette évolution du régime des précipitations va amener plusieurs enjeux pour le territoire comme l'approvisionnement en eau potable (quantité et qualité), les capacités du milieu en matière d'épuration (notamment lors des périodes d'étiage), mais également en matière de gestion des risques (inondation, sécheresse...).

#### Dépendance aux énergies fossiles



À l'échelle du contrat de coopération, la consommation d'énergie est majoritairement mobilisée pour les transports ainsi que le bâti résidentiel et tertiaire; l'industrie et l'agriculture re-

présentant le quart restant. La consommation est dominée par l'usage des produits pétroliers (près de la moitié), essentiellement destinés aux transports routiers. Cette observation souligne la dépendance encore très forte du territoire à la ressource énergétique fossile.

#### Artificialisation et biodiversité



En 10 ans, 0,7% de l'Ille-et-Vilaine a été urbanisé pour répondre à la croissance de la population et des activités économiques. La moitié de

la consommation d'espace est dédiée au résidentiel et un quart aux activités. Le reste est principalement lié aux nouvelles infrastructures de transport. Cette artificialisation, conjuguée à d'autres types de pressions (agricoles, changement climatique, pollutions diverses...) n'est pas sans impact sur la biodiversité qui subit une érosion à l'échelle globale. La restauration des continuités écologiques et la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature sont essentielles et viennent se combiner à l'obligation de repenser les modes d'aménagement par un renouvellement des tissus bâtis déjà constitués.

# UNE RECHERCHE résolument pluridisciplinaire

La dynamique scientifique s'appuie sur :

- la science politique l'économie la géographie et l'aménagement
  - la sociologie l'écologie et l'agronomie.

#### **AXE THÉMATIQUE 1**

Destination des sols et utilisation des ressources foncières

#### **AXE TRANSVERSAL**

Territorialiser la transition écologique

#### **AXE THÉMATIQUE 2**

Évolutions du tissu économique et spatialisation des activités

#### Activité n°3

Rôle de l'arbre dans le continuum ville-campagne : la résilience écologique face aux phénomènes climatiques extrêmes

Edith LE CADRE Institut Agro Rennes-Angers SAS - UMR 1069

#### Activité n°1

La transition écologique : institutionnalisation d'une « nouvelle » catégorie d'action publique

> Romain PASQUIER CNRS Arènes - UMR 6051

#### Activité n°2

Évolutions des systèmes territoriaux et des dynamiques coopératives

Romain PASQUIER CNRS Arènes - UMR 6051

#### Activité n°5

Analyse des trajectoires possibles vers une économie plus sobre en matières et en énergie

> Nadine LEVRATTO CNRS EconomiX - UMR 7235

#### Activité n°4

Les acteurs de la fabrique urbaine entre changements d'échelle et bouleversements du ZAN

> Sylvain GRISOT Dixit.net AAU - UMR 1563

#### Activité n°6

Tiers lieux de travail hors métropole : nouveaux points d'ancrage et nœuds de mobilité dans un système territorial coopératif

> Benoît FEILDEL Université Rennes 2 ESO - UMR 6590

#### Activité n°7

Ressource en eau, territoires et industries d'économies et logiques d'arbitrage entre les usages de l'eau

> Emmanuelle HELLIER Université Rennes 2 ESO - UMR 6590

#### **AXE THÉMATIQUE 3**

Gestion de l'eau et systèmes alimentaires

#### Activité n°8

Contribution des projets alimentaires territoriaux (PAT) à la durabilité et à la souveraineté alimentaire des territoires

> **Gaëlle PETIT** Sciences Po Rennes Arènes - UMR 6051

#### Activité n°9

Tiers lieux nourriciers : des expérimentations citoyennes en faveur des transitions alimentaires

> Amélie TÉHEL Sciences Po Rennes Arènes - UMR 6051

# THÉMATIQUES et activités scientifiques

### La transition écologique met à l'épreuve des systèmes territoriaux d'action publique

La transition écologique représente un tournant obligé mais aussi un cheminement peu précisé. Se chevauchent impulsions internationales, prescriptions nationales et revendications plus ou moins ambivalentes venant de la société civile. De ce fait, les trajectoires de développement héritées, les modèles de croissance traditionnels et les équilibres institutionnels existants sont fortement questionnés.

Au niveau local, la gouvernance de la transition combine un ensemble de **démarches transversales** d'aménagement (CPER, SRADDET, SCoT, PLUi...¹), d'**outils dédiés** (PCAET, CRTE...²) et de **déclinaisons sectorielles** (alimentation, mobilité, habitat, tourisme...).

Sur ces bases, quelles nouvelles lignes d'action sont proposées ? Constate-t-on, suivant les territoires, des logiques différenciées ou convergentes ? Le contrat de coopération participera-t-il à l'ajustement stratégique et à de nouvelles prises de rôles ? (activités n°s1 et 2).

1 CPER: contrat de plan État-Région; SRADDET: schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires; SCoT: schéma de cohérence territoriale; PLUi: plan local d'urbanisme intercommunal.
2 PCAET: plan climat-air-énergie territorial; CRTE: contrat de relance et de transition écologique.

#### Destination des sols et utilisation des ressources foncières

Sur cette thématique, un des enjeux consiste à favoriser les interfaces entre les zones rurales et urbaines, par exemple en documentant les liens entre **présence des arbres, fonctionnement des sols et biodiversité**. En misant sur des solutions innovantes fondées sur la nature, il s'agit de renforcer la résilience des territoires locaux, en particulier face aux évènements climatiques extrêmes (activité n°3).

Réfléchir à la destination des sols amène aussi à investiguer la manière dont les acteurs s'approprient l'objectif controversé du **ZAN** (Zéro Artificialisation Nette). Alors que les stratégies se tournent de plus en plus vers les entreprises locales et les implantations existantes, le contrat de coopération apparaît comme une **opportunité** pour concevoir et animer des perspectives partagées. Dès lors, réfléchir aux conditions favorables à la confiance semble central (activité n°4).

## Évolutions du tissu économique et spatialisation des activités

L'écologisation des activités économiques nécessite des **acteurs pivots** permettant de connecter localement des modèles de production et de services toujours plus spécialisés et d'encourager les interactions de systèmes territoriaux se situant en proximité. L'enjeu est ici d'animer des environnements favorables à la circulation de connaissances, l'appropriation des nouvelles technologies, la diffusion des innovations vertes (activité n°5).

Est aussi interrogée la capacité des tiers-lieux de travail éloignés de la Métropole et situés en milieu peu dense à promouvoir des activités professionnelles et des mobilités plus durables. Les premières observations indiquent que les personnes qui limitent leurs déplacements s'engagent aussi dans la sobriété énergé-



tique et alimentaire, en souhaitant des rapports renouvelés à la nature. Ces tiers-lieux de travail sont-ils porteurs de nouvelles conciliations entre vie professionnelle et familiale et, in fine, peuvent-ils être des leviers de **rééquilibrage territorial**? (activité n°6).



Systèmes alimentaires et gestion de l'eau

En Bretagne, les économies en eau par les industries agroalimentaires (IAA) s'avèrent cruciales. Or, en l'état, seuls quelques EPCI — les plus importants — disposent d'un système les renseignant sur ces usages. Dans un domaine qui nécessite de lourds investissements et un engagement sur la durée des différentes organisations, quatre temporalités sont alors à prendre en compte : le temps long de l'optimisation des process, le temps contraint des réformes territoriales et des délégations de compétences GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), le temps court de l'adaptation aux arrêtés sécheresse, et le temps souple du dialogue territorial (activité n°7).

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) s'inscrivent aussi dans un courant visant un nouveau régime plus juste et résilient. Dans une logique de **circuits courts**, il s'agit en particulier de soutenir une alimentation orientée vers des produits de qualité et certifiés biologiques. L'activité scientifique vise à enquêter la contribution de la restauration collective publique à la résilience alimentaire, repérer la réalité des efforts en matière de réduction du gaspillage et examiner si, localement, de **nouvelles chaînes de valeur** agroalimentaires seraient en construction (activité n°8).

À l'origine des « tiers-lieux nourriciers », on retrouve souvent des dynamiques expérimentales et une responsabilité partagée d'individus et de collectifs engagés dans le respect de la qualité du milieu de vie et du vivre ensemble. Si les ambitions entre collectivités et initiatives citoyennes peuvent être communes, les modes d'action diffèrent et peuvent conduire à des impasses du fait d'un défaut d'interconnaissance, de la peur du changement ou encore des pressions qui peuvent exister dans le sujet particulièrement controversé de l'agriculture en Bretagne. Dans l'exemple relaté, les promoteurs du tiers-lieu cherchent pourtant à se distinguer des formes d'activisme radical, respectent le cadre légal et font clairement le souhait de coopération avec les pouvoirs publics. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'ils expérimentent un « faire autrement » qui vient perturber la pratique traditionnelle de l'action publique (activité n°9). ■

DÉBUT 2025, où en sommesnous ?

# Une dynamique coopérative qui prend corps

Au niveau du contrat de coopération, on observe un élargissement des coopérations autour de sujets sensibles comme la gestion du foncier ou de la ressource en eau, avec des échanges facilités entre collectivités sur leurs contraintes respectives.

Des évolutions dans les pratiques sont aussi perceptibles : les intercommunalités privilégient désormais le recyclage foncier plutôt que l'extension de zones d'activité ; certaines cherchent à expérimenter de nouvelles filières (culture du chanvre par ex.) alors que d'autres développent de nouvelles concertations sur les usages de l'eau. La question de la sobriété, notamment foncière et énergétique, devient transversale aux différents volets du contrat.

#### Les convergences scientifiques

La lecture croisée des 9 contributions issues du lancement des activités scientifiques témoigne de la complémentarité des approches. Elles partagent des lignes d'analyse autour de la sobriété, la durabilité, la résilience, la souveraineté territoriale et la justice environnementale et sociale.

Repartant des controverses qui parcourent le débat sur les trajectoires de transition, les travaux invitent à miser sur l'économie circulaire, les éco innovations, ainsi que sur l'auto-organisation ou encore les solutions fondées sur la nature.

Précisément, analyser les expériences locales s'inscrivant dans le champ de la transition écologique, amène à s'intéresser aux liens et tensions entre proximité territoriale et logique de filière, effets de centralité et positionnement aux marges, ou encore entre expérimentation et logiques instituées.

Comment s'opèrent, à l'échelle du contrat de coopération, le diagnostic des enjeux communs et la détermination d'orientations stratégiques partagées et, in fine, le type et le degré des changements ambitionnés? À cet effet, il conviendra de documenter la structuration des scènes locales d'échange, les processus d'apprentissage et la production de compromis.

Au centre des observations et analyses à venir, l'attention sera portée sur les **processus de territorialisation** de la transition écologique. Ainsi, en proximité avec les acteurs locaux, les différents scientifiques impliqués considèrent, sur le chemin des transitions, le contrat de coopération comme une **instance d'intermédiation**, **originale et inédite**.



© Sciences Po Rennes.

# UNE RECHERCHE-ACTION embarquée



1 projet scientifique porté par le contrat de coopération



4 axes de recherche et 9 activités scientifiques



12 des 16 EPCI font l'objet d'investigations spécifiques



20 chercheurs, 1 post-doctorant, 3 doctorants



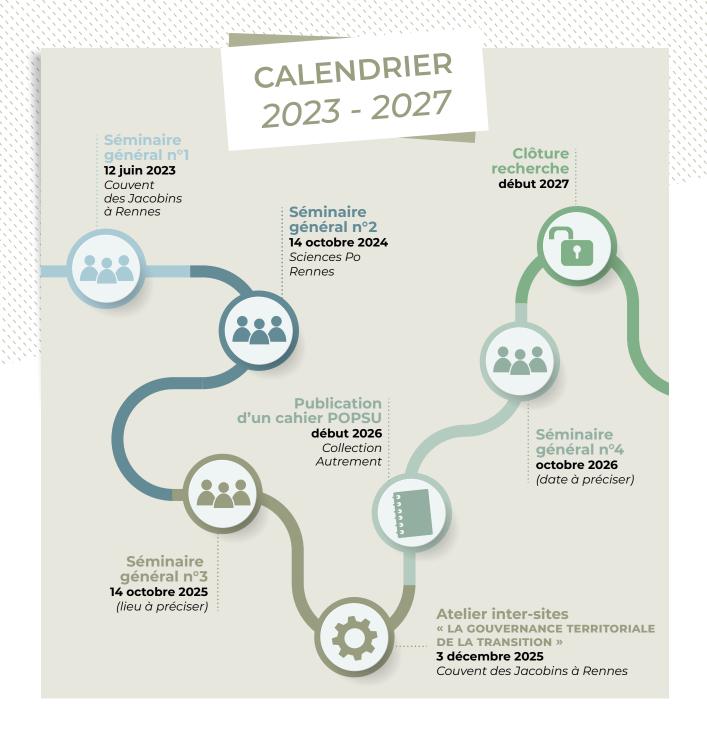
5 activités impliquant des étudiants de master

#### **ÉQUIPE D'ANIMATION DU PROJET**

- > Gwénaël BODO, Rennes Métropole
- > **Hélène RASNEUR**, Audiar
- > Romain PASQUIER, Marc ROUZEAU et Gaël HILY, Chaire TMAP, Sciences Po Rennes

Pour retrouver l'ensemble des travaux, scannez le code ci-contre :







Fraternité













RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Chaire TMAP Sciences Po Rennes

RÉDACTION : Chaire TMAP Sciences Po Rennes avec le soutien de l'Audiar et Rennes Métropole

CONCEPTION GRAPHIQUE: Audiar DATE DE PUBLICATION: avril 2025